



QUI SAUVERA L'HÔPITAL ?

En plus de l'enquête du Conseil scientifique Covid-19, faisant état de la situation catastrophique dans les hôpitaux publics – 20 % des lits fermés par manque de personnel – tous les jours des informations alarmantes remontent des établissements de santé : urgences fermées à Laval, Bastia, Saint-Chamond. Même des services pédiatriques ne peuvent plus prendre en charge des enfants en urgence vitale !

Le bulldozer minimise ses propres destructions

Le ministre de la Santé minimise. Il prétend qu'il n'a détruit « que » 5 700 lits en 2020 – un comble en pleine pandémie ! Et il minimise en prétendant que seuls 5 % des lits étaient fermés temporairement alors que tout le contredit. Il se permet même une ironie douteuse en guise d'excuse : « *Nous n'avons pas de personnel caché dans les placards* ». Mais pas question d'embaucher.

L'allocution de Macron de ce mardi 9 novembre a été le festival attendu d'autosatisfaction. Il n'a pas lésiné sur les leçons de morale et les menaces concernant le pass sanitaire. Mais rien pour les hôpitaux : pas d'embauches, pas d'augmentation de salaire pour les soignants, pas de créations de lits.

Son premier ministre, Castex, le roi de ces pieds nickelés, a expliqué, de l'hôpital de Marseille où il était en visite, que pour soulager l'hôpital « *le mieux est de ne pas tomber malade* ». Il fallait y penser...

C'est bien ce gouvernement qui a mené une politique de casse violente de l'hôpital public comme leurs prédécesseurs, qui a limité le nombre de places dans les écoles d'infirmiers. Déjà sous Hollande (2012-2017), Vérant a contribué comme député à toutes les mesures de démolition des hôpitaux publics. Puis, en pleine pandémie, il a laissé les soignants se démener sans moyens pour faire face.

L'étendue des dégâts

Avec ce chiffre de 20 % de lits mis hors service, l'ampleur des dégâts a pour une fois retenu l'attention des médias. Il résonne avec la colère venue d'en bas,

des soignants comme des malades. Plus de 1 300 élèves infirmiers ont démissionné en cours d'études ces trois dernières années. Sans compter les démissions d'infirmières et autres soignants dont les témoignages désespérés remplissent les colonnes de journaux.

L'hôpital manque aussi de secrétaires, d'assistantes sociales, d'ouvriers, de tous ceux qui assurent le bon fonctionnement d'unités de soins. Les actes médicaux y sont calibrés et tarifés par des bureaucrates fanatiques de rentabilisation capitaliste, alors que le secteur de la santé devrait répondre gratuitement à tous les besoins.

Et les « solutions » des Agences régionales de santé (ARS) aggravent le mal. Le Canard enchaîné évoque l'application Hublo, censée faciliter l'organisation des remplacements à l'hôpital pour remédier au nombre gigantesque de postes vacants. Elle incite les salariées les plus mal payées, souvent des mères élevant seules leurs enfants, à multiplier les heures supplémentaires... jusqu'au jour où elles s'écroulent d'épuisement.

Passer du grand ras-le-bol à la révolte

La protestation est sourde mais profonde. Les hospitaliers valent mieux que la pénurie de moyens dans laquelle on les contraint à se débattre ; mieux que l'injonction à rester une demi-heure ou une heure de plus en fin de service, forcés à remplacer au pied levé, au nom de la conscience professionnelle ou du dévouement au patient. Et tout cela pour des salaires minables qui aggravent encore le dégoût de cette situation intolérable.

Non, face à une situation qui tourne au scandale national, il va falloir contraindre Macron et ses sous-fifres, responsables de cette pénurie criminelle, à embaucher massivement et à augmenter les salaires des soignants. Des milliers de jeunes sont prêts à exercer un métier essentiel à toute la société à condition de ne pas se tuer au travail et d'avoir une paie digne de ce nom.

Hospitaliers et usagers, nous avons tous bien assez patienté ! Une mobilisation, et pas seulement sanitaire mais sociale, est urgente pour sauver l'hôpital et notre santé à tous du précipice vers lequel Macron et Vérant les dirigent.

Y a plus écrit La Poste

Le Service Gestion Entreprise va être restructuré et le personnel devra se positionner sur de nouvelles activités.

Les clients les moins fortunés (associations, etc.) continueront à être gérés par le centre financier, tandis qu'un service sera exclusivement destiné aux plus gros comptes, dont les agents ne seront plus sous statut de La Poste, mais sur un statut banque.

La Banque Postale s'est fixé pour objectif d'augmenter les encours de 50 % en 5 ans. Autant dire que, si nous la laissons faire, les pressions pour les agents des services clientèles professionnelles devraient aussi augmenter.

Novlangue

Ne dites pas à ma mère que je suis en reclassement, elle me croit en « *transition professionnelle* ». C'est le nouveau mot employé par nos dirigeants. Il paraît que cela fait plus « *positif* ».

Ils peuvent essayer de nous faire passer la m... pour de l'or, nous ne sommes pas dupes pour autant !

Où sont passés les titulaires ?

Lors de la dernière vente à Paris 15, des tournées n'ont pas été attribuées par manque de titulaires.

Pas question d'accepter plus de sécabilité ou des tournées à rallonge lors de la prochaine réorganisation, d'autant plus avec le rajout des imprimés publicitaires à distribuer (et cerise sur le gâteau, les plis électoraux, dans quelques mois).

Pour combler le vide, la solution est simple : commencer par embaucher les intérimaires, sans lesquels le centre ne pourrait pas fonctionner.

Soutien à nos collègues de Nanterre

À la fin de l'été, les facteurs de Nanterre (92) se sont vu imposer la sécabilité quotidienne, d'abord pour septembre, puis permanente. Mais les collègues ont refusé très majoritairement cette réorganisation sauvage : ils ont décidé de respecter l'organisation en place sans prendre la partie sécable les jours où elle n'est pas prévue.

Devant l'ampleur de la mobilisation, La Poste a sorti la matraque en sanctionnant 18 agents d'un blâme et en convoquant 13 autres en entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Loin de se laisser intimider, les collègues restent mobilisés et continuent de refuser la partie sécable.

De son côté, l'inspection du travail a constaté des risques psycho-sociaux, des entraves du CHSCT et au code du travail. L'affaire suit son cours.

Victoire des collègues sans-papier

Après deux semaines de grève, des travailleurs sans-papier de Stuart, filiale de coursiers de La Poste, qui assurent les livraisons pour le Monoprix de Belleville, ont obtenu le formulaire de l'employeur (« Cerfa ») qui leur ouvre droit à la régularisation.

Ce n'est pas un scoop, les filiales de La Poste emploient des sans-papier en connaissance de cause, dans une cascade de sous-traitance, certains micro-entrepreneurs comme à Stuart. Le but est de mettre les travailleurs sous pression.

Avec 200 autres, notamment de la restauration, ces travailleurs sans-papier ont refusé la précarité et les conditions de travail au rabais. Ils se sont battus et ont gagné. De quoi nous inspirer tous !

Manque postal

Après n'avoir reçu aucun courrier durant un mois, une habitante de Montlhéry (91) a tout reçu en bloc. Dans le lot, des résultats d'examen médicaux et une convocation pour démarrer un traitement contre le cancer, dont la date était passée. Cette usagère dénonce à juste titre la distribution « erratique » du courrier, qui peut avoir de lourdes conséquences.

Mais c'est une politique. La Poste supprime des milliers d'emplois : 20 000 rien que pour 2019 et 2020. Avec le sous-effectif, des tournées restent en plan chaque jour. Pour les dirigeants de La Poste, la seule qualité qui compte, c'est celle de leur profit.

Le père Noël postal est un exploiteur

La Poste annonce l'embauche de 6 000 CDD et intérimaires pour la période de fin d'année, quand le courrier, et surtout le nombre de colis, explosent. Ce que La Poste oublie de dire, c'est que les contrats précaires au Smic, c'est toute l'année !

Précarité et turn-over sont devenus la règle pour maintenir les services en sous-effectif et presser les agents comme des citrons. Les postiers ne peuvent compter que sur leurs forces pour imposer un vrai partage du travail.

Une petite claque

Depuis des années, La Poste prétend imposer aux militants syndicaux de prévenir, voire de demander l'autorisation au directeur, pour se rendre dans un centre, distribuer un tract ou parler aux collègues. Plusieurs militants ont été sanctionnés pour ce qui n'est rien d'autre que la base de l'activité syndicale. Un jugement de la Cour administrative d'appel vient de lui donner tort. Il est interdit d'interdire !

